

QUOI FAIRE APRÈS UNE INONDATION?

Aux résidents et résidentes dont le domicile a été inondé

CONSIGNES POUR RÉDUIRE LES RISQUES POUR VOTRE SANTÉ ET VOTRE SÉCURITÉ



Si vous avez été évacués :

- Attendez l'autorisation des autorités avant de retourner dans votre domicile.
- Suivez les consignes de sécurité transmises.



Électricité

L'eau et l'électricité peuvent causer des électrocutions.

- Consulter un maître-électricien avant :
 - de retourner dans votre domicile;
 - de remettre le courant;
 - d'utiliser le chauffage ou des appareils électriques qui ont été en contact avec l'eau.



Appareil à combustion

Les laveuses à pression, les génératrices ou autres appareils à essence peuvent causer des intoxications graves et mortelles en rejetant du monoxyde de carbone.

- Ne pas utiliser ces appareils à l'intérieur.
- Se procurer des avertisseurs de monoxyde de carbone à pile.
- En présence de symptômes (ex. : mal de tête, étourdissements, fatigue, nausées) **ou** si un avertisseur sonne :
 - Quitter les lieux et composer le 911.
 - Ne pas réintégrer les lieux avant l'autorisation des pompiers ou l'avis d'un expert.



Durant une panne électrique, n'utilisez jamais d'appareils de chauffage d'appoint, de cuisson, de camping ou de barbecue à l'intérieur.



Eau potable

L'eau du robinet peut être affectée par l'inondation : elle peut contenir des microbes et causer des gastroentérites.

Si votre eau potable provient :

- d'un aqueduc :
 - Suivre les directives de la municipalité ou de l'exploitant.
- de votre puits :
 - Considérer l'eau non potable jusqu'à preuve contraire. Pour boire, préparer les aliments, se brosser les dents :
 - o utiliser de l'eau en bouteille ou provenant d'un réseau d'aqueduc;
 - o ou faire bouillir l'eau du robinet au moins 1 minute avant de l'utiliser.
 - Si l'eau est trouble ou si elle a une odeur inhabituelle :
 - o ne pas la boire, utiliser l'eau en bouteille.
 - Consulter le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour savoir comment :
 - o désinfecter votre puits;
 - o tester votre eau avant de la réutiliser pour consommation.



Médicaments, aliments, vaisselle

Les médicaments, les aliments, la vaisselle et les ustensiles souillés peuvent être contaminés et causer des intoxications alimentaires et des gastroentérites.

Médicaments et aliments

- Jeter tout médicament ou aliment qui a touché l'eau d'inondation.
- En cas de panne d'électricité, consulter la fiche « [Quoi garder et quoi jeter](#) » ou le « [Thermoguide](#) » du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Vaisselle, ustensiles et comptoir de cuisine

- Nettoyer d'abord à l'eau chaude savonneuse, puis rincer. La vaisselle et les ustensiles peuvent aussi être lavés au lave-vaisselle.
- Désinfecter avec un mélange d'eau et d'eau de Javel (20 ml ou 4 c. à thé d'eau de Javel 5 % dans 4 litres (1 gallon) d'eau propre d'apparence normale) et sécher à l'air libre sans rincer.
- S'il y a eu un refoulement d'égout, désinfecter avec un mélange d'eau et d'eau de Javel (45 ml ou 3 c. à soupe d'eau de Javel 5 % dans 4 litres (1 gallon) d'eau propre d'apparence normale) et laisser sécher à l'air libre sans rincer.

QUOI FAIRE APRÈS UNE INONDATION?



Nettoyage : objets et surfaces

L'eau d'inondation peut contenir des microbes et des produits chimiques et contaminer les surfaces et les objets. Elle peut causer des infections ou des irritations de la peau et des gastroentérites.

- Mettre des gants pour manipuler ou nettoyer les objets souillés, se laver les mains souvent.
- Porter des équipements de protection (ex. : bottes, masques), selon les circonstances.
- Nettoyer les surfaces et les objets avec un détergent tout usage.

S'il y a refoulement d'égout

- Nettoyer d'abord toutes les surfaces avec de l'eau chaude savonneuse et assécher.
- Désinfecter avec un mélange d'eau et d'eau de Javel (45 ml ou 3 c. à soupe d'eau de Javel 5 % dans 4 litres (1 gallon) d'eau propre) et laisser sécher à l'air libre sans rincer.



Attention!

- À toujours bien ventiler lors du nettoyage.
- À l'eau de Javel :
 - elle est corrosive;
 - elle peut causer des gaz toxiques;
 - à ne pas mélanger avec un détergent à base d'ammoniac, avec une substance acide (ex. : vinaigre), ni un autre type de désinfectant.
- Aux risques d'hypothermie lorsqu'on est mouillé dans un milieu froid.
- Aux accidents liés aux matériaux, déchets, débris d'inondation, etc.



Moisissures

Les prévenir

L'eau stagnante, les matériaux mouillés et l'humidité sont propices aux moisissures qui peuvent causer ou aggraver des problèmes de santé (ex. : l'asthme).

- Enlever l'eau et jeter tous les articles poreux, trempés, ne pouvant être nettoyés et séchés à fond (ex. : matelas, tapis, meubles en tissu, bois pressé).
- Retirer le gypse et la laine des murs jusqu'à 50 cm (20 po) au-dessus du niveau d'eau atteint.
- Ventiler, chauffer, déshumidifier pour avoir un taux d'humidité idéalement entre 30 et 50 %.
- Surveiller les signes de moisissures et agir rapidement pour corriger ces situations :
 - odeur de moisi, de terre ou d'alcool;
 - taches colorées ou noirâtres à la surface des matériaux;
 - cernes d'humidité, boursoufflures de peinture.

Les éliminer

Si malgré les mesures prises, des moisissures apparaissent et menacent de causer ou d'aggraver des problèmes de santé.

- Trouver toutes les sources de moisissures et les éliminer.
- Contacter un entrepreneur qualifié si la surface totale de moisissures est grande ou si des travaux importants sont nécessaires, car des mesures de précaution particulières sont nécessaires.
- Mettre des gants pour manipuler ou nettoyer les matériaux et objets moisis.
- Jeter tous les matériaux poreux moisis, même s'ils ne sont plus mouillés (gypse, carreaux d'insonorisation pour plafond, meubles rembourrés, etc.)
- Nettoyer les surfaces dures qui ont des moisissures (ex. : plancher, céramiques, meubles de bois, etc.) avec de l'eau et un détergent tout usage.
- Rincer et sécher rapidement.



Stress et anxiété

Une inondation peut vous causer beaucoup de stress, d'anxiété et d'inquiétude.

- Contacter Info-Santé au 8-1-1 si vous avez besoin d'aide.

Pour plus d'information, consulter la fiche de Service Québec [Réintégrer son domicile](#)